

# Vivre

# Village

avec son

**Plappeville - juin 2014 - n° 74**

Les enfants participent au fleurissement

# Sommaire

Le mot du maire	3
<b>Informations municipales</b>	
- Un nouveau conseil municipal	4
- Les commissions	5
<b>Etat civil</b>	<b>5</b>
- Urbanisme	6-7
- Finances	7-8-9
- Vie scolaire, périscolaire et associative	10-11
- Patrimoine et environnement	12-13
- Vie sociale	14
- Animations culturelles	14-15
- Circulation, sécurité	16
- Travaux	17
- Communication	18
- Vivre ensemble	19
- Délibérations	20-21
<b>La parole aux associations</b>	
- Association Plappeville Loisirs	22-23
- Foyer des Anciens	23
-- Les Amis du Vieux Plappeville	24
- Union des Anciens Combattants	25
<b>Ça s'est passé au village</b>	<b>26</b>
<b>A votre service</b>	<b>27</b>



Mairie de PLAPPEVILLE  
 14 rue Paul Ferry  
 57050 PLAPPEVILLE  
 Tél. : 03.87.30.40.75  
 Fax : 03.87.30.22.10  
 Courriel : plappevillen@wanadoo.fr  
 Site : communedepappeville.fr

## Calendrier des Manifestations

Dates	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieux
6-13-20-27 juillet	14h-18h	Eglises ouvertes	Les Amis du Vieux Plappeville	Eglise Ste Brigide
3-10-17-24-31 août	14h-18h	Eglises ouvertes	Les Amis du Vieux Plappeville	Eglise Ste Brigide
13-14 septembre	10h-12h 14h-18h	Exposition d'encadrements	Association Plappeville Loisirs	Salon d'honneur
16 octobre	20h30	Festival "Musiques sur les Côtes"	Municipalité	Eglise Ste Brigide

# Le mot du maire



Les élections municipales ont été l'évènement majeur de ce début d'année. Vous avez majoritairement renouvelé votre confiance à la liste que je conduisais. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre approbation de notre gestion passée et pour votre adhésion aux projets que nous vous avons proposés.

Les 19 membres de la nouvelle équipe, plus jeune et plus féminisée, se sont mis à la tâche sans tarder. De gros chantiers les attendaient avec la mise en place des animations estivales et l'organisation du temps périscolaire, l'étude de cette dernière ayant été volontairement reportée après les élections. Avant cette échéance, et en concertation avec toutes les parties prenantes, les horaires de classe avaient été fixés pour le matin de 8h30 à 11h45 et, pour l'après-midi de 13h45 à 15h45, la demi-journée retenue étant le mercredi matin.

D'autres projets de travaux, initiés avant les élections, ont également dû être finalisés pour être mis en œuvre encore cette année : la réfection de la rue des Paules et la rénovation complète de l'éclairage public du quartier des Prés St Jacques.

Dès le mois d'avril, la réflexion sur le règlement du PLU et sur la circulation, tant automobile que piétonne, a été engagée et devrait aboutir rapidement à des aménagements.

Pour permettre aux élus d'être plus à votre écoute des comités de quartier ont été créés.

Ainsi, chacun l'aura compris, la vie municipale ne connaît pas de pause !

Avec le Marché de Potiers, organisé par la municipalité, le Trail du St Quentin, à l'initiative de l'A2M et la Fête du Village, préparée par l'Inter-association et la municipalité, Plappeville aura, une fois encore, démontré son dynamisme au cours de ce trimestre. Je remercie donc tous les organisateurs et les bénévoles qui, avec enthousiasme, mettent en place ces animations qui attirent toujours un nombreux public, preuve de l'intérêt qu'elles suscitent.

A présent la trêve estivale a commencé. Un grand nombre d'entre vous va partir en vacances et laisser leur maison inoccupée. Je vous invite à prendre toutes les dispositions qui conviennent pour ne pas favoriser les visites désagréables car, malheureusement, depuis quelques semaines, les cambriolages ont repris, tant à Plappeville que dans les communes voisines. L'opération « Tranquillité Vacances » est reconduite, ce qui ne devrait pas empêcher ceux qui seront présents d'exercer aussi toute leur vigilance !

Cette période verra certains d'entre vous déménager pour s'installer dans d'autres communes. Nous leur disons «Au revoir», avec l'espoir qu'ils garderont un excellent souvenir de leur passage à Plappeville.

Il me reste à souhaiter à tous de passer de bonnes et reposantes vacances et à vous inviter, d'ores et déjà, à notre prochaine grande manifestation : le festival « Musiques sur les Côtes » qui aura lieu en octobre prochain.

Bonnes vacances et bonne lecture

Daniel Defaux

# Un nouveau conseil municipal

**Maire :**



**Daniel Defaux**

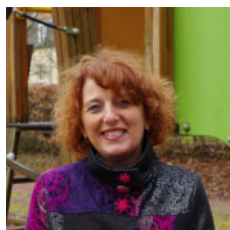
**Adjoints :**



**Christian Royer**



**François Hurson**



**Isabelle  
Stutzmann**



**Nicole Mager**



**Jérôme Gaire**

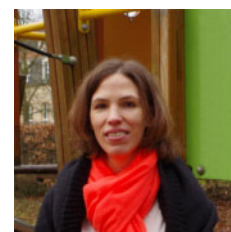
**Conseillers délégués :**



**Jean-Marc Lallemand**



**Pierre Blandin**



**Cathie Pont**

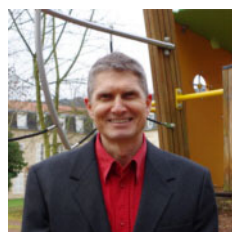
**Conseillers municipaux :**



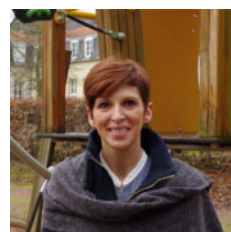
**Alexandre Hamman**



**Sylviane Guion-  
Di Franco**



**Raymond Illy**



**Sandrine Collard**



**Clarisse Damestoy**



**Emilie Forca**



**Didier Denizot**



**Joëlle Bauchez**



**Carole Renard**



**Christophe Tilly**

# Les commissions

## URBANISME

### François Hurson (adjoint)

Emilie Forca - Raymond Illy - Jean-Marc Lallemand - Didier Denizot

## TRAVAUX (voirie, bâtiments et équipement sportifs)

### Christian Royer (adjoint)

Clarisse Damestoy - Alexandre Hamman  
Pierre Blandin - Raymond Illy - Christophe Tilly

## COMMUNICATION

### Jérôme Gaire (adjoint)

Sylviane Guion - Di Franco - Cathie Pont  
Sandrine Collard - Joëlle Bauchez

## PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

### Jérôme Gaire (adjoint)

Cathie Pont - Isabelle Stutzmann - Joëlle Bauchez

## VIE CULTURELLE

### Isabelle Stutzmann (adjointe)

Sylviane Guion - Di Franco - Sandrine Collard  
Jérôme Gaire - Didier Denizot

## VIE SOCIALE

### Nicole Mager (adjointe)

Isabelle Stutzmann - Cathie Pont - Clarisse Damestoy - Carole Renard

## CIRCULATION ET SECURITE

### Jean-Marc Lallemand (conseiller délégué)

Clarisse Damestoy - Christian Royer  
Raymond Illy - Christophe Tilly

## FINANCES

### Pierre Blandin (conseiller délégué)

Sandrine Collard - Alexandre Hamman  
Jean-Marc Lallemand - Didier Denizot

## VIE SCOLAIRE, PERISCOLAIRE ET ASSOCIATIVE

### Cathie Pont (conseillère déléguée)

Emilie Forca - Nicole Mager - Carole Renard

# Etat civil

## Naissances

25 février Lucie FRITZ  
12 mars Alesso LORINI  
22 mars Lyana SCHMIDT  
27 mai Anaëlle DIYELANI BALONZI



## Mariages

8 mars Quenti RAEBISCH  
et Jennifer PAGURA  
17 mai Thierry BALL  
et Corinne DEFREL



## Décès

23 mars Annette PARISOT née GERARD  
30 mars Simone HONG née MANODHARM  
05 avril Casimir DANEK  
21 avril Hubert WERFLEWSKI  
11 mai Bernard MAGER  
19 mai Claude BINDNER



# Urbanisme

<b>Déclarations préalables</b>	
Adresse	Objet
6, Chemin Entre deux Bans	Réfection de toiture
1, rue des Paules	Remplacement d'une porte de garage
24, rue de la Croix d'Orée	Pose d'une paroi type claustra
9, rue du Fond des Prés	Changement de fenêtres et rajout de volets roulants
12, rue des Mirabelles	Extension maison d'habitation
22, rue des Mirabelles	Prolongation d'un mur de clôture existant
1, rue de l'Ancienne Mairie	Création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite
2 ter, rue Général Brion	Pose d'un ensemble portique et portillon
78, rue Général De Gaulle	Construction d'un mur en limite de propriété
33, rue de la Croix d'Orée	Réfection de toiture
1, chemin des Oiseaux	Réfection d'une partie de la toiture
5, rue du Petit Clos	Réfection de toiture
46, rue de la Croix d'Orée	Réfection de toiture
17, rue du Fond des Prés	Réfection de toiture
35, rue Général De Gaulle	Réfection d'un muret de clôture
1, place de la Fontaine au Cresson	Réfection d'une toiture, remplacement de fenêtres de toit, d'un portillon d'entrée et réparation d'une porte de garage
62, rue Général De Gaulle	Transformation d'un logement en cabinet de kinésithérapie
48, rue Jean Bauchez	Changement de fenêtres, d'une porte d'entrée et d'une porte de garage
18, rue Général De Gaulle	Remplacement de fenêtres et installation d'un ascenseur pour personnes à mobilité réduite
31, rue du Haut de Woicon	Ravalement de façade
30, rue de Lorry	Modification d'une ouverture et construction d'une clôture
86, rue Général De Gaulle	Création de 2 places de parking



<b>Permis de construire</b>	
Adresse	Objet
rue de la Momène	Construction d'une maison d'habitation
4, rue du Vieux Puits	Modification de la teinte des menuiseries
16, rue de Tignomont	Ravalement des façades et installation de garde-corps
73, rue Général De Gaulle	Transformation de locaux commerciaux en locaux d'habitation, remplacement d'huisseries et création d'une terrasse
76, rue Général De Gaulle	Modification d'un accès garage
rue des Huit Hommes	Construction d'une maison individuelle
rue des Huit Hommes	Construction d'une maison individuelle
36, rue de Tignomont	Modification de façade et création d'un nouvel accès piéton
18, rue des Carrières	Extension d'une maison d'habitation

# Urbanisme

## Modification du PLU



La commission d'urbanisme travaille actuellement sur une modification simplifiée du PLU. Il s'agit en fait d'améliorer le règlement du PLU qui, à la lumière d'un peu plus d'un an de pratique, se révèle parfois être difficile d'application. Ce travail devrait être terminé pour mi-septembre. Le nouveau règlement sera ensuite mis à disposition du public pour recueillir les observations des habitants puis soumis à l'approbation du conseil municipal.

# Finances

## Les taxes

La modification des assiettes fournies par les services fiscaux permet de constater une augmentation de 1,33 % sur la taxe d'habitation, de 1,22 % sur la taxe sur les propriétés bâties et 4,49 % sur la taxe sur les propriétés non bâties. A taux constants, ces modifications entraineront un produit supplémentaire de 9 275 €.

Suite à la baisse des dotations de fonctionnement versées par l'Etat et afin de poursuivre une bonne maîtrise du budget de la commune, il a été décidé d'appliquer une majoration uniforme de 1 % sur le taux des trois taxes, portant le taux de la taxe d'habitation à 13,39 %, celui sur le foncier bâti à 10,04 % et sur les propriétés non bâties à 41,75 %.

Cette décision entrainera un produit supplémentaire de 7 053 € soit une participation de 3,20 € par habitant.

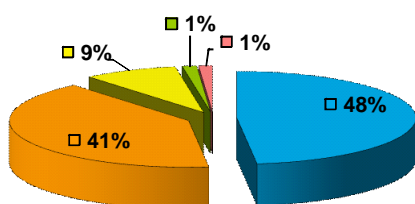
	2013	2014		
	Produit fiscal de la commune	Augmentation loi de finances	Augmentation (décision conseil municipal)	Produit fiscal de la commune
Taxe d'habitation	457 380 €	6 077 €	4 544 €	467 981 €
Taxe foncier bâti	240 493 €	2 938 €	2 449 €	2 458 880 €
Taxe foncier non bâti	5 776 €	260 €	60 €	6 096 €
<b>TOTAUX</b>	<b>703 630 €</b>	<b>9 275 €</b>	<b>7 053 €</b>	<b>719 957 €</b>
augmentation moyenne par habitant		4,20 €	3,20 €	7,40 €

# Finances

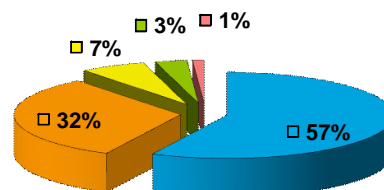
## Budget de fonctionnement 2014

Dépenses			Recettes		
<u>Charges de personnel</u>	593 600,00	48,19%	<u>Impôts et taxes</u>	778 000,00	57,32%
Personnel administratif			Contributions directes		
Restaurant scolaire			Taxe d'habitation		
Accueil périscolaire			Taxe foncière sur le foncier bâti		
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)			Taxe foncière sur le foncier non bâti		
Personnel service technique et entretien					
<u>Charges de fonctionnement</u>	501 800,00	40,47%	<u>Dotations subventions participations</u>	435 550,00	32,09%
Energie (eau, chauffage, électricité, carburant...)			Dotation direction générale fiscale		
Entretien bâtiments, voiries, espaces verts			Subventions		
Frais de fonctionnement des services			Attribution fonds départemental		
Animations culturelles, manifestations					
Restaurant scolaire					
<u>Charges financières</u>	16 000,00	1,30%	<u>Autres produits de gestion courant</u>	42 000,00	3,09%
Remboursement intérêts d'emprunts			Revenus des locations d'immeubles		
			Divers revenus		
<u>Autres charges de gestion courant</u>	105 000,00	8,52%	<u>Ventes de produits-prestations</u>	86 800,00	6,39%
Subventions versées			Concessions cimetière		
Centre communal d'actions sociales (CCAS)			Ventes prestations péri-scolaire		
Cotisations et indemnités diverses			Ventes repas restaurant scolaire		
<u>Charges exceptionnelles</u>	15 304,62	1,24%	<u>Recettes exceptionnelles</u>	15 000,00	1,11%
Dépenses imprévues			Mécénats et divers produits exceptionnels		
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 231 704,62</b>	<b>100%</b>	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 357 350,00</b>	<b>100%</b>
Virement à la section investissement	354 451,80		Résultats reportés	223 674,52	
Excédent pour financer les investissements 2013			Report résultats excédentaires 2012		
<b>Total dépenses fonctionnement cumulées</b>	<b>1 581 024,52</b>		<b>Total recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 581 024,52</b>	

**Dépenses Réelles de Fonctionnement**



**Recettes Réelles de Fonctionnement**





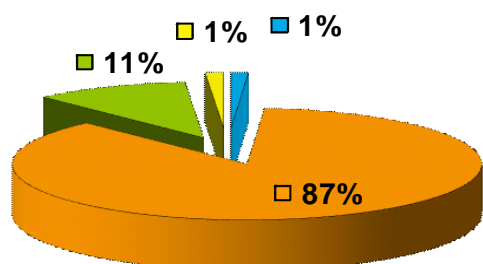
# Finances

## Budget d'investissement 2014

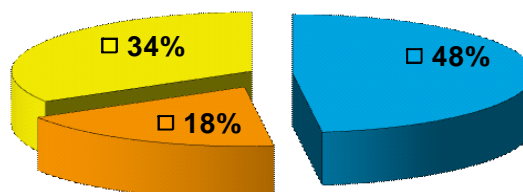
Dépenses			Recettes		
<u>Immobilisations incorporelles</u>	7 000,00	1,19%	<u>Apports dotations et réserves</u>	499 596,81	48,04%
Logiciels, licences			Fonds de compensation de la TVA		
			Taxe d'aménagement		
			Excédent de fonct. capitalisé 2012 (253 302,57)		
<u>Immobilisations corporelles</u>	510 819,90	86,83%	<u>Subvention d'investissement</u>	191 000,00	18,37%
Terrains			Dotations direction générale fiscale		
Travaux d'équipement					
Matériels et outillages			Subventions		
Installations techniques			Attribution fonds départemental		
Matériels de bureau et informatique					
Autres immobilisations corporelles					
<u>Remboursement d'emprunts</u>	63 000,00	10,71%			
<u>Charges exceptionnelles</u>	7 500,00	1,27%	<u>Virement de la section fonctionnement</u>	349 319,90	33,59%
Dépenses imprévues			Excédent pour financer les investissements 2013		
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>588 319,90</b>	<b>100%</b>	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 039 916,71</b>	<b>100%</b>
Reste à réaliser 2012	274 145,00		Reste à réaliser 2012	177 000,00	
Report 2012	354 451,80				
<b>Total dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 216 916,70</b>		<b>Total recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 216 916,71</b>	

Informations municipales

### Dépenses Réelles d'Investissement



### Recettes Réelles d'Investissement



## Vie scolaire, périscolaire et associative

### Fleurissement par les enfants du périscolaire

C'est avec beaucoup de travail et de motivation que les enfants du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire ont fabriqué de magnifiques décorations pour le village. Tout le monde peut admirer ces merveilles sur le parvis de la mairie en montant les escaliers vers l'école maternelle et dans les différents massifs du village.



De plus, malgré les limaces et la terre difficile à cultiver, les enfants ont pu déguster les radis de leur production. Les salades poussent. Quant aux potirons, coloquintes et oëillettes d'Inde, ils sont en fleurs.

Ces moments de jardinage et d'arrosage plaisent à tous ... donc à l'année prochaine.

Félicitations à tous les enfants.



### Animations estivales

Cette année, changement de la formule d'inscription : la commission vie scolaire s'est réunie fin juin afin d'attribuer les activités en fonction des souhaits des enfants. Priorité a été donnée aux enfants n'ayant jamais participé à l'activité concernée.

Parmi les nouvelles activités proposées : voltige équestre, cirque.

La sortie de fin de vacances se fera à Bliesbruck, parc archéologique européen, proposant de nombreuses animations pour les enfants.

Ils restent des places, que ce soit pour la sortie et pour certaines activités, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



# Vie scolaire, périscolaire et associative

## Mise en application de la réforme des rythmes scolaires

La commission a eu la lourde tâche, pour débiter ce mandat, d'organiser la réforme des rythmes scolaires.

Les assouplissements proposés par le gouvernement ne nous apparaissant pas satisfaisants pour le rythme des enfants, nous avons choisi d'appliquer la réforme dans son principe initial, avec quelques aménagements. Dans un premier temps, nous avons défini les modalités d'organisation du temps d'activité périscolaire (TAP). Les TAP se répartiront sur trois jours de la semaine, à raison d'une heure d'activité par jour, de 16 h à 17 h. Une petite pause de 15 minutes qui permettra aux enfants de goûter et de se détendre

Les activités proposées seront renouvelées après chaque période de vacances scolaires. Ainsi, si une activité intéresse un trop grand nombre d'enfants, elle pourra être proposée à un autre groupe à la période suivante.

Ces TAP ne sont pas obligatoires, les enfants pourront être récupérés dès 15h45 à la fin de l'enseignement scolaire ou à 16 h après la pause. Cette heure d'activité périscolaire sera payante, au même tarif que la garderie périscolaire. Au terme de l'heure d'activité, les enfants pourront soit être récupérés, soit seront accompagnés à l'accueil périscolaire.

Nous nous sommes ensuite attachés à impliquer le personnel du périscolaire afin de proposer aux enfants des activités variées et de qualité. Nous ferons également appel à des intervenants extérieurs pour compléter le panel d'activités proposées.

Voici un échantillon des activités qui seront proposées dès la rentrée : création de bijoux, cuisine, création d'un journal, aquarelle, expression sonore et musicale, jeu d'adresse, basket, anglais ludique...

Un dossier d'inscription a été transmis aux parents .

Si vous souhaitez proposer vos services, que ce soit en tant que bénévoles ou soit comme intervenants, afin d'encadrer une activité, vous pouvez déposer votre candidature à l'accueil de la mairie.

## Plantation par les CM2



Chaque année, les élèves du CM2 se rendent à l'arboretum pour y planter un arbre. Le 23 avril dernier c'est Mme Prudhomme qui les y a accompagnés. Grâce à eux, l'arboretum compte désormais 3 arbustes supplémentaires : une viorne flexible, un daphné à feuilles de laurier et un cytise.

## Visite de la Mairie

Traditionnellement, la mairie ouvre ses portes une demi-journée aux élèves du CM2. Le maire et les élus qui les ont accueillis, les ont sensibilisés à la vie et à l'organisation de la commune. A l'issue d'un petit goûter, chaque enfant s'est vu remettre un stylo personnalisé ainsi qu'un livret intitulé «Découverte de la commune», petits souvenirs de leur passage à l'école élémentaire de Plappeville.

## Patrimoine et environnement

### Pour un village accueillant

Avant le retour de la belle saison qui occupe grandement nos agents communaux à l'entretien des espaces verts, divers gros travaux ont été réalisés : élagage des arbres Rue Général de Gaulle, réfection de sentiers ou curage de fossés...



Et, pour que le village soit accueillant cet été, jardinières et bacs à fleurs ont été installés, les massifs ont été plantés. Cette année, les enfants fréquentant le périscolaire ont participé à la décoration de ces massifs. Bravo et merci à eux ! Ils contribuent à faire de Plappeville un beau village.



La municipalité et les agents communaux y consacrent des efforts qui pourraient être davantage imités par les habitants. Un grand nombre de Plappevillois l'ont bien compris. Pour les récompenser de leur participation à l'embellissement du village, une réception a eu lieu au salon d'honneur pour primer celles et ceux qui avaient réalisé de magnifiques décorations florales. Les lauréats de notre concours des plus belles maisons fleuries sont repartis avec une composition florale et un bon d'achat ... pour des fleurs !

# Patrimoine et environnement

## Liste des lauréats



### Catégorie «fenêtres»

M. et Mme ARDNER 2 rue du Haut Pré

### Catégorie «balcon»

M. et Mme CAPLA 11 rue Général Brion  
M. et Mme TANCHOT 54 rue de la Croix d'Orée  
M. et Mme PINCK 30 rue de la Saussaie

### Catégorie «entrée»

M. et Mme PETIN 5 rue des Fortes Terres  
Mme FLEURY 28 rue de la Saussaie  
Résidents du FOYER  
BOMPARD 15 rue Paul Ferry

### Catégorie «mention spéciale»

Mme PARISOT 15 rue Général Brion

### Catégorie «maison»

M. et Mme PERSON 11 rue de la Clette  
Mme HUET 15 rue des Paules  
Mme MARTIN 68 rue Général de  
Gaulle

### Catégorie «jardin»

M. et Mme MONELLE 5 rue de la Mouée  
Mme CHAYRIGUES 17 rue du Fond des  
Prés

M. et Mme BERTRAND 14 rue Jean Bauchez

### Catégorie «maison et jardin»

Mme LECLAIRE 26 rue du Fond des  
Prés  
M. et Mme WENNER 26 rue de la Saussaie  
Mme ILLY 38 rue Général Brion  
M. et Mme DUVAL 1 place de l'Eglise

La formule pour participer au concours «Nos maisons au fil des saisons» évolue, désormais chacun peut s'inscrire personnellement ou proposer un voisin ou une connaissance. Pour cet été, il suffit de retourner en mairie le coupon ci-dessous avant le 25/07/2014 par courrier ou par Mél .

## «Nos maisons au fil des saisons»

### Été

Nom :

Prénom :

Adresse :

- Je souhaite m'inscrire :  
 Je souhaite inscrire Mr ou Mme :  
adresse :

*Un nouveau coupon sera à remplir pour les fêtes de Noël dans la revue de septembre.*

## Vie sociale

### Un boulanger en tournée



Souhaitée pour un certain nombre de Plappevillois, la tournée d'un boulanger a repris depuis le 1<sup>er</sup> avril. La boulangerie «Au fournil de César», installée rue Général de Gaulle à Longeville-les-Metz, effectue désormais une tournée dans notre village tous les jours sauf le lundi. La pérennisation de ce service repose sur le succès de cette expérience. Un nombre insuffisant de clients compromettrait la poursuite de cette tournée. Alors n'hésitez pas à venir acheter votre pain à la camionnette ou à accrocher votre sac à pains à votre porte !

### Repas des aînés

C'est une coutume bien établie à Plappeville : dès le retour du printemps, les aînés sont invités par le conseil municipal à leur traditionnel repas.

C'est ainsi que Daniel Defaux et les élus ont accueilli 175 Plappevillois et Plappevilloises à la salle polyvalente le 9 mars dernier.

Avant d'investir la piste de danse, nos aînés ont pu savourer les succulents plats préparés par le traiteur Bénérières. L'après-midi a été animé par l'orchestre «Elégance».



## Animations culturelles

### Projection du film «La trace des Pères»



De nombreux Plappevillois ont répondu le vendredi 9 février à l'invitation du maire et du conseil municipal à la projection du film «La trace des Pères». Cette réalisation dont le montage revient à Rémi Cahen, jeune Plappevillois, a reçu le concours financier de la commune.

Partant de témoignages d'anciens des mines et de la sidérurgie lorraine, souvent poignants, parfois lourds de silence ou au contraire emplis de joie d'avoir vécu une époque importante. «La trace des Pères» suit de manière intergénérationnelle des Lorrains de diverses conditions et origines. Ce film n'a pas laissé indifférents les spectateurs, à en juger par les questions nombreuses et les remarques parfois nostalgiques des spectateurs.

Une belle initiative qui méritait d'être encouragée !

# Animations culturelles

## Marché de potiers



C'est sous un soleil fort généreux qu'a eu lieu la 8<sup>e</sup> édition du Marché de Potiers les 17 et 18 mai. Une quarantaine de potiers professionnels venus de toute la France et même d'Allemagne se sont retrouvés avec plaisir sur le parvis et le parking de la mairie.

Que ce soit en grès, en faïence, en raku, ou en terre sigillée, leurs stands regorgeaient de petites merveilles travaillées avec amour et passion pour le plus grand bonheur des visiteurs. Durant ces deux jours, différents ateliers pour enfants et adultes (modelage libre, tournage...) étaient proposés et chacun pouvait assister à diverses démonstrations dont une nouveauté, celle de la jarre à la corde.



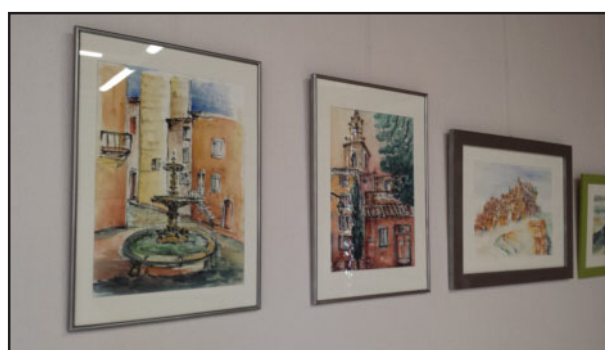
Coté animations, Brizzi le clown et Patrick Berger, conteur ont su avec brio distraire petits et grands et on pouvait à loisir admirer dans le hall de la mairie les œuvres de Latifas Bermes, plasticienne et art-thérapeute plappevilloise.

Comme chaque année, les bénévoles de l'Association Plappeville Loisirs ont assuré avec sérieux et bonne humeur un service de buvette et de restauration. La tombola a permis à Mr et Mme Tatangelo de Metz de repartir avec une des quatre magnifiques jarres fabriquées et offertes par Jean-Pierre Kohut, potier et co-organisateur de la manifestation.

Il nous faut maintenant penser à l'organisation de la 9<sup>e</sup> édition pour laquelle nous espérons autant de succès. Rendez-vous donc en mai 2015.



## Exposition de peinture



Notre village compte beaucoup d'artistes et certains acceptent de se faire connaître. Ainsi Olga Chevillotte, entourée de Françoise Jungbluth et Mauricette Maufer, a exposé ses dernières créations samedi 14 et dimanche 15 juin au salon d'honneur de la mairie.

Toutes trois appartiennent à l'atelier d'expression libre Mag'Art créé il y a une vingtaine d'années par Mauricette Maufer

## Circulation et sécurité

### Sécurité des piétons

La réfection des signalisations au sol les plus érodées a été réalisée en mai, à base d'enduits à froid ou à chaud.

Par ailleurs, la sécurisation de la rue Brion, a été améliorée, par la création d'un passage-piétons et la réalisation de bandes axiales discontinues, notamment dans le virage à la jonction rue Brion – rue des Plantes ; en outre, le passage-piétons de la salle polyvalente a été déplacé.

Une seconde intervention de l'entreprise prestataire est prévue début juillet 2014, pour des réalisations complémentaires aux fins de mises en sécurité additionnelles, essentiellement la reprise du passage-piétons rue Paul Ferry, itinéraire menant à l'école des Venelles, et celle des bandes axiales de la rue des Carrières.

L'ensemble de l'opération est chiffré à 6.500 €.

### Contrôle de la vitesse



Dans le même ordre d'idée, un radar pédagogique sera mis à disposition par la Préfecture, du 28 juillet au 17 août 2014.

Il sera installé dans 3 secteurs successifs estimés les plus sensibles en terme de vitesse non respectée, à savoir : rue Général de Gaulle, rue Jean Bauchez et rue de Tignomont.

Cette opération permettra à la fois de sensibiliser les usagers au respect des limitations de vitesse et de disposer de données précises sur la réalité de leurs observations sur ces axes de circulation.

### La rue Paul Ferry en «zone 30»



Pour sécuriser le passage des enfants au débouché de la ruelle du Lavoisier, l'extrémité du mur qui la longe avait été rabaissée, donnant la visibilité tant sur la rue, pour les enfants, que sur la ruelle, pour les automobilistes. Afin de sensibiliser encore davantage ces derniers, la rue Paul Ferry est, désormais, classée en «zone 30». Le marquage au sol du passage protégé sera réalisé au cours du mois de juillet. Pour que la sécurité soit parfaite, il ne reste plus qu'à compter sur les automobilistes pour respecter cette limitation et pour ne pas oublier que les piétons, en particulier les enfants, sont prioritaires sur cette zone !





# Travaux

## Inauguration de la rue de la Croix d'Orée requalifiée



Après plus de 8 mois de travaux dans le bruit et la poussière, les riverains de la rue de la Croix d'Orée ont été heureux d'accueillir les personnalités venues inaugurer la nouvelle voirie. Parmi celles-ci, on notait la présence de Patrick Weiten, président du conseil général, Marc Seidel, représentant Jean-Luc Bohl président de Metz Métropole, Marie-Louise Kuntz, conseillère générale et Daniel Schmitt, directeur de HAGANIS. Ce chantier de près d'un million d'euros a été financé pour la partie assainissement (500 000 €) par Haganis. Pour l'enfouissement des réseaux secs et la réfection de la voirie, la commune a bénéficié de l'aide du conseil général (221 000€ dans le cadre du contrat PACTE 57). Les 34 propriétaires ont participé au financement des branchements de leur habitation à hauteur de 1 000 € chacun.

## Réfection de la rue des Paules

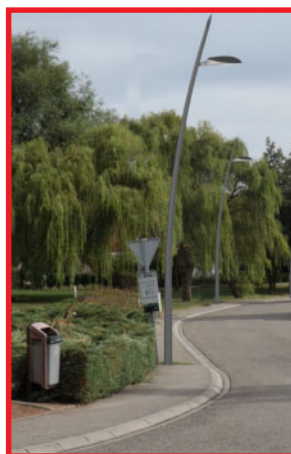
La voirie de la rue des Paules a été fortement dégradée par les engins de chantier lors des travaux rue de la Croix d'Orée. Le revêtement de la rue sera entièrement changé, le trottoir côté numéros pairs sera reprofilé, les bordures abimées côté numéros impairs seront remplacées. Ces travaux d'un montant d'environ 100 000 € sont financés dans le cadre du programme de requalification du quartier Croix d'Orée. Les travaux qui viennent de démarrer et dureront environ 1 mois.

## Eclairage public quartier des Prés Saint-Jacques

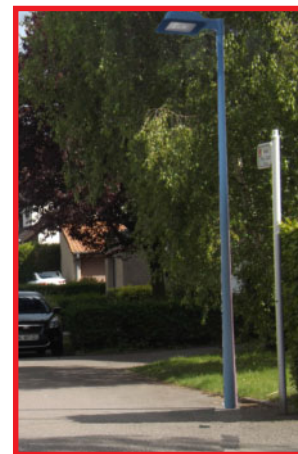
Lors du précédent mandat, la municipalité a missionné le bureau d'étude Altésio pour réaliser un diagnostic de l'éclairage public. 539 luminaires ont été vérifiés et classés selon leur état, les rues ont été regroupées en fonction du degré de priorité d'action à envisager. Il s'avère que l'ensemble des rues du quartier des Prés Saint-Jacques sont classées en priorité 1 d'intervention. (Luminaires vétustes, lampes de fortes puissance 200 à 250 W, lampes ballon fluo interdites à partir de 2015...)

Afin de bénéficier d'un maximum de subvention du conseil général dans le cadre du PACTE 57, la commune devait présenter un projet global de requalification de quartiers incluant une partie économie d'énergie.

Deux types de luminaires seront installés, les rues principales seront éclairées par les mêmes équipements que ceux de la rue de la Croix d'Orée.



rues



Impasses

Dans les impasses et sur les places, des luminaires moins hauts seront choisis.

Ces équipements sont munis de leds. Leur puissance est de 100 W pour les rues et 60 W pour les impasses, avec un degré d'éclairement amélioré par rapport à l'existant. L'économie sur la consommation sera de l'ordre de 4 500 €/an. Le montant de ces travaux est estimé à 285 000 € HT, subventionnés à hauteur de 168 500 €. Ils seront réalisés en fin d'année.

## Communication

### Comités de quartier

Les quatre premiers comités de quartier ont vu le jour les 20, 23, 26 et 27 mai 2014 réunissant tour à tour, le quartier des Prés Saint Jacques, mairie, salle polyvalente, les Hauts de Woicon, En effet, Plappeville compte désormais 4 comités de quartier qui se réuniront 3 fois par an afin d'aller à la rencontre de ses habitants et être ainsi attentifs à leurs remarques, leurs suggestions et présenter également les nouveaux projets. Chaque comité de quartier était animé par un binôme d'élu(e)s qui a ouvert les séances par la lecture de la «Charte» afin de rappeler l'ensemble les règles de fonctionnement et l'importance de l'écoute et du respect mutuel.

Faute de candidat, les comptes-rendus ont été rédigés par les élu(e)s mais la commune espère susciter des «vocations» pour les prochaines réunions.

Les habitants présents aux différents comités de quartier recevront par mail les comptes-rendus et les réponses apportées. Des exemplaires seront disponibles en mairie sur demande. Différents sujets ont été abordés : urbanisme, sécurité, travaux, vie associative, ainsi que la proposition de créer une bourse de services entre les habitants afin de créer un élan de solidarité et des liens intergénérationnels entre les Plappevillois. Les modalités de la mise en œuvre seront à l'ordre du jour des prochains comités de quartier. Nous vous attendons donc très nombreux dès la rentrée pour aborder les questions qui vous préoccupent ou les propositions que vous souhaiteriez formuler.

### Carte de Vœux 2015

Pour le visuel de la prochaine carte de Vœux, la commune organise un concours ouvert à tous les Plappevillois. Dessinateurs, peintres, aquarellistes... Vous pouvez tous participer. Le thème est libre ! Vous avez jusqu'au 31 octobre 2014 pour faire parvenir vos œuvres en mairie.

Le projet retenu sera imprimé au format A5 (21x14,8 cm). Vous pouvez proposer plusieurs créations.

### Un nouveau nom pour la revue

Prochainement la parution de la revue changera de forme. En effet, la commission «Communication» souhaite renouveler celle-ci et lui donner une nouvelle dynamique. Pour ce faire nous avons besoin de votre contribution pour imaginer un nouveau nom.

Vous pouvez faire part de vos idées en mairie

03 87 30 40 75  
ou par courriel à  
plappevillen@wanadoo.fr  
Objet : nom de la revue



### Information par internet

Si vous souhaitez recevoir des informations communales (manifestations, renseignements pratiques) par courriel, vous pouvez nous le faire savoir par Mél en précisant votre nom, prénom et votre adresse à :

plappevillen@wanadoo.fr  
Objet : informations par internet



# Vivre ensemble

Pour que le village soit accueillant, pour que l'on s'y sente bien et afin de préserver les rapports de bon voisinage, chacun doit s'astreindre à quelques règles relativement faciles à respecter.

## Feux de jardin



L'arrêté pris le 9 mars 2005 qui visait à autoriser les feux de jardin sous certaines conditions a été abrogé et remplacé par le nouvel arrêté du 17 avril 2014 qui **interdit tous les feux de jardin**.

## Ordures ménagères

Les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas être sortis avant la veille au soir du ramassage, le mieux étant, si possible, de les sortir le matin même avant la collecte.

Pour la collecte les jours fériés un calendrier vous a été remis en début d'année où figurent les reports de ramassage.

Lorsque votre sac poubelle a été éventré et que les débris jonchent le trottoir, il vous est demandé de faire preuve de civisme et de les ramasser, d'autant plus qu'un arrêté municipal précise que la propreté des trottoirs incombe à chaque riverain.

Les containers disposés à plusieurs endroits du village sont destinés à recevoir verre et papier. N'y déposez donc pas de sacs poubelles car les éboueurs ne les ramassent pas. Un arrêté municipal l'interdit et sanctionne d'une amende de 75 € les contrevenants

## Nuisances sonores



Afin de permettre à tous de profiter au mieux de notre temps de loisirs, un arrêté municipal en complément d'une circulaire ministérielle, interdit l'utilisation des machines à moteur telles que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuse etc... les dimanches et jours fériés. Pensez à vos voisins pour qui ces jours-là sont des jours de repos où l'on aspire à la quiétude !

## Déjections canines



Les chiens, c'est compréhensible, ont besoin de satisfaire leurs besoins naturels mais, merci de faire en sorte que nos ruelles, nos trottoirs et nos espaces publics restent propres, en particulier aux endroits où les enfants ont l'habitude de passer ou de venir jouer. Des sacs spéciaux gratuits sont à votre disposition à plusieurs endroits du village ou à la mairie. Un arrêté municipal fait obligation au maître de ramasser les déjections de son animal préféré et fixe à 35 € l'amende en cas de non-respect.

## Entretien

N'hésitez pas à signaler en mairie toute anomalie que vous pourriez constater près de chez vous : ampoule défectueuse, panneau abimé, etc... La réparation n'en sera que plus rapide.

## Opération «Tranquillité-Vacances»

Cet été, l'opération «Tranquillité-Vacances» est lancée en collaboration avec le Commissariat Central de Metz. Sensibilisés par la recrudescence des cambriolages, un certain nombre de Plappevillois ont déjà bénéficié de cette initiative qui s'était révélée efficace.

Des policiers nationaux et les agents de la police intercommunale de Woippy effectueront des rondes à des heures irrégulières afin de dissuader toute personne mal intentionnée.

Si, pendant votre absence cet été, vous souhaitez profiter de cette opération (gratuite), nous vous invitons à signaler vos dates de vacances et à remplir le questionnaire «Tranquillité Vacances» disponible à la mairie.

## Délibérations

### Conseil municipal du 3 avril 2014

#### Désignation de conseillers délégués

Afin de permettre un bon fonctionnement de l'activité municipale il a été décidé de créer 3 postes de conseillers délégués et d'y nommer :

- Pierre Blandin : délégué aux finances
- Cathie Pont : déléguée à la vie scolaire, périscolaire et associative
- Jean-Marc Lallemand : délégué à la circulation et à la sécurité

L'indemnité qui leur sera allouée est comprise dans l'enveloppe globale constituée par les indemnités du maire et des adjoints.

#### Les autres décisions

- Fixation du taux des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers. L'indice brut 1015 de la Fonction Publique est l'indice de référence. (maire : 38,5% - 1<sup>er</sup> adjoint : 16,5% – 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> adjoints : 12,8% - conseillers délégués : 7,1%)
- Mise en place des commissions.
- Constitution de la commission d'appel d'offres :
  - .. membres titulaires : François Hurson, Pierre Blandin, Christophe Tilly
  - .. membres suppléants : Christian Royer, Raymond Illy, Didier Denizot.
- Désignation de Jérôme Gaire (titulaire) et Carole Renard (suppléante) délégués auprès de SIVT (Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique).
- Désignation de Jean-Marc Lallemand en tant que correspondant «Sécurité routière».
- Désignation de Didier Denizot en tant que correspondant «Défense».

### Conseil municipal du 24 avril 2014

#### Réfection de la Rue des Paules

Dans le prolongement des travaux de requalification du quartier de la Croix d'Orée, il avait été décidé de rénover la voie d'accès à ce quartier.

Un appel d'offres avait été lancé auquel 5 entreprises ont répondu. Le conseil municipal, sur proposition de la commission d'appel d'offres, a retenu l'entreprise Lingenheld, moins-disante, pour un montant de 72 540 €.



#### Les autres décisions

- Constitution du groupe de travail pour la réalisation d'une micro-crèche : François Hurson, Nicole Mager, Emilie Forca, Christian Royer, Christophe Tilly, Chantal Zaouter (directrice de la micro-crèche).
- Attribution d'une subvention de 980 € au Foyer des Anciens.
- Attribution d'une subvention de 25 € au Comité Départemental du Tourisme (CDT).
- Fixation du taux des taxes : 13,39% pour la taxe d'Habitation, 10,04% pour la taxe sur le Foncier Bâti et 41,75% pour la taxe sur le Foncier Non Bâti (voir page 7).
- Adoption du Budget Primitif 2014 qui s'équilibre à 1 581 024 € en fonctionnement et à 1 216 916 € en investissement. (voir page 8-9).

### Parution revue

Pour la prochaine revue, les articles et les photos devront être déposés en mairie pour le  
**1<sup>er</sup> septembre 2014 au plus tard.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations et de vos suggestions.

# Délibérations

Conseil municipal  
du 22 mai 2014

## Adhésion au Groupement d'Employeurs de la Vie Associative (GEVA)

Pour permettre le fonctionnement des animations estivales, la commune doit faire appel à des animateurs dont le statut n'entre pas dans les grilles de la fonction publique territoriale. Ils ne peuvent donc pas être rémunérés par la commune. Pour pallier cette impossibilité, le Geva peut suppléer la commune et payer salaires et charges moyennant une adhésion dont le montant est fixé à 27 € par trimestre.

## Les autres décisions

- Fixation du tarif des cotisations pour l'inscription aux animations estivales à 12 € pour le 1<sup>er</sup> enfant et à 10 € pour les enfants suivants.
- Octroi de l'indemnité de conseil au taux de 100% au trésorier.
- Désignation de Christian Royer pour représenter la commune au conseil d'administration de l'association Alpha Plappeville.
- Désignation de François Hurson pour représenter la commune à l'assemblée générale de l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomération Messine).
- Désignation de Nicole Mager et Carole Renard pour représenter la commune au conseil d'administration de l'association Familles rurales de Plappeville.



- Désignation du maire et de Jean-Marc Lallemand pour siéger au Comité Local de Surveillance et de Prévention de la Délinquance (GLTD).
- Constitution de la commission communale de sécurité : Raymond Illy, Jean-Marc Lallemand et Christophe Tilly.
- Désignation d'Emilie Forca pour représenter la commune lors de l'établissement des actes de cession ou d'achat dans lesquels la commune est partie prenante.
- Désignation de Jérôme Gaire et Pierre Blandin pour siéger à la commission communale de chasse
- Désignation de Nicole Mager, Isabelle Stutzmann et Carole Renard pour siéger en tant qu'élues au CCAS (Comité Communal d'Action Sociale).

Horaires d'ouverture de la mairie au public  
pendant les vacances scolaires d'été

du 7 juillet au 29 août ouverture de 8h à 12h  
fermeture les après-midi

Les permanences du samedi matin sont supprimées

Réception du maire et des adjoints sur rendez-vous

*Reprise des horaires normaux à compter du 1er septembre*

## Association Plappeville Loisirs

### 23<sup>ème</sup> Marche populaire internationale «LA PLAPPEVILLOISE»

La marche populaire organisée le 27 avril dernier par l'association a, cette année encore, rencontré un immense succès. En effet, pour cette 23<sup>ème</sup> édition et malgré le nombre important de manifestations diverses organisées ce jour là, ce sont quelque 1400 marcheurs qui se sont présentés au départ. Les 1<sup>ers</sup> étaient présents dès 6 heures 45. Vers 10 heures, ils étaient plus de 1000 à être partis, dont de nombreux représentants d'associations des villages voisins, sur un parcours inédit. La satisfaction des marcheurs quant à la qualité des ravitaillements ainsi que la beauté du parcours a comblé tous les organisateurs. Le ravitaillement installé sur l'arboretum est particulièrement apprécié pour les saucisses, ainsi que la bière pression.



A l'arrivée, tout le monde a pu se retrouver dans la salle polyvalente animée par le fidèle disc jockey. Mr Victorion anime depuis plus de 10 ans notre marche. Quelque 600 grillades et saucisses furent dévorées par des marcheurs visiblement affamés, en plus de la centaine de repas composés d'une tourte au riesling, de salade, de fromage, d'un dessert et d'un café. L'association remercie tous les participants de leur présence, particulièrement les groupes de marche d'Ennery et de Mondelange qui sont venus en nombre ainsi que les partenaires qui ont rendu possible l'organisation de cette manifestation :

la FFSP, La société Imprimis, le Crédit Mutuel Metz st Quentin, Carrefour Le-Ban-Saint-Martin, Le boulanger itinérant à Plappeville du Fournil de César à Longeville, la boucherie Cash Samer, la cave de l'ami Fritz.

Merci aussi aux secouristes de la Croix Blanche.



L'Association Plappeville Loisirs remercie également la municipalité et les agents municipaux pour leur aide sans oublier bien évidemment les soixante bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps afin que cette manifestation rencontre le succès espéré. Mission accomplie, et d'ores et déjà, nous vous donnons rendez vous l'année prochaine pour participer à ce formidable moment de convivialité qu'est la marche populaire de Plappeville, «la Plappevilloise» le **26 AVRIL 2015**.

### Don du Sang

Chaque année, l'Etablissement de Transfusion Sanguine de Lorraine a besoin de plus en plus de poches de sang. Venez nombreux à la journée du sang qui aura lieu le

lundi 11 Août 2014  
de 16h à 19h15  
à la salle polyvalente.

# Association Plappeville Loisirs

## Le Capitaine Fracasse au salon d'honneur le 31 mai

Belle réussite pour les jeunes comédiens du club théâtre de l'Association Plappeville Loisirs ! Ils ont appris un texte, certes adapté spécialement pour eux, mais quand même difficile. Ils ont interprété leurs rôles avec fraîcheur et naturel. Ils se sont entraînés pour intégrer dans le spectacle quelques combats et deux danses. Leur ardeur à jouer les attaques de bandits, les enlèvements, les combats, les scènes cocasses ou sentimentales a attendri le public, qui a également apprécié la variété des musiques et la beauté des costumes.

Un grand merci aux intervenants, M. Jean Poirson, de la Compagnie « Coup de théâtre », et M. Renaud Laas, de la Compagnie d'escrime artistique « Quinte Septime ».

Sans oublier tous les bénévoles qui se sont donné du mal pour aider à l'encadrement des jeunes, monter le décor, fabriquer les accessoires et les costumes, dénicher des bottes de mousquetaires et des plumes pour les chapeaux...

Car, dans cette soirée fracassante, il y eut du panache... et de la convivialité !



Rendez-vous le premier mercredi de septembre à 14h à la salle de chorale place Viansson Ponté pour la reprise.

Au programme : des surprises !

Contact :  
Nicole THOMASSIN  
03 87 32 74 55

## Foyer des Anciens

### Le Foyer en excursion



Mercredi 23 avril, 39 participants s'étaient donné rendez-vous à la salle polyvalente à 7h30 pour une excursion à Bernkastel en Allemagne. Cette première sortie de l'année nous a permis de faire une visite guidée de ce magnifique village de vigneron construit à flanc de côteau. A 12h30 repas dans un restaurant au bord de la Moselle.

puis quartier libre pour flâner ou acheter quelques souvenirs dans les commerces avoisinants. A 16h embarquement sur le bateau «Romantica» pour une croisière de 2h sur la Moselle de Bernkastel à Traben-Trarbach. Nos aînés ne sont pas prêts d'oublier cette journée.

### Prochaine sortie

La prochaine excursion organisée par le foyer est fixée au mardi 23 septembre pour une balade gourmande au cœur des Côtes de Meuse avec promenade en petit train sur le site de Madine et découverte du village médiéval d'Hattonchatel, puis rendez-vous à la chèvrerie de Chaillon.

Toute personne intéressée doit s'adresser à Mme Charpentier : 03.87.30.33.98 ou Mme Rubi : 03.54.62.94.08

Les inscriptions seront prises jusqu'au 15 septembre.

# Les Amis du Vieux Plappeville

## Hommage à Bernard Mager

«Les Amis du Vieux Plappeville» sont sous le choc et dans la tristesse suite au départ brutal de leur ami, Bernard Mager, membre très actif de l'association. Nous ne l'oublierons pas.



Bernard était disponible, serviable, dévoué, répondant toujours "présent" aux réunions ou organisations associatives, avec une pointe d'humour qui le caractérisait si bien. Il va nous manquer.

Au revoir, Bernard. Par la pensée, nous t'associerons à nos prochaines manifestations.

Pour les «Anciens» aussi, les souvenirs affluent : «Tu te souviens quand on allait avec son bidon chercher le lait à la ferme Ovis en bas du village, tu te rappelles...» Quel merveilleux retour sur le passé pour beaucoup !

## Livre «L'Église Ste Brigide de Plappeville»

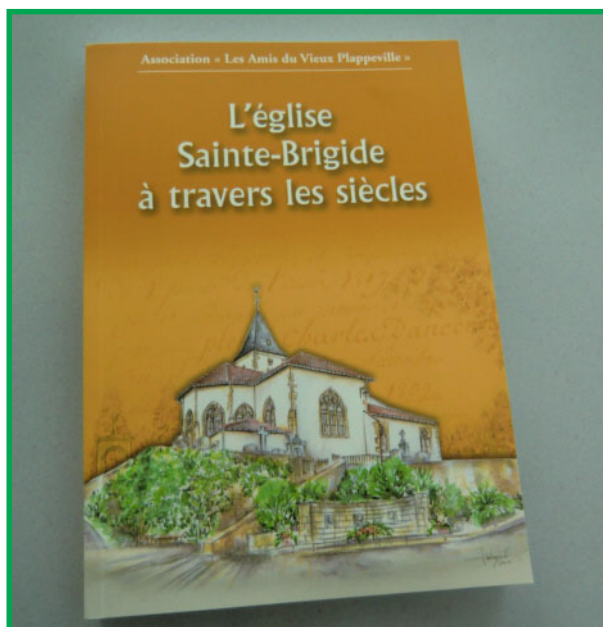
## Exposition «Plappeville se raconte»



En découvrant l'exposition « Plappeville se raconte » mise en place par «Les Amis du Vieux Plappeville», c'est près de 400 personnes, qui ont pu remonter le temps.

Les enfants de l'école «Les Venelles» ont appris comment vivaient, il n'y a pas si longtemps au village, leurs grands-parents.

La vie d'autrefois, des scènes de vie des Plappevillois avec la cave du vigneron, la remise à outils, la cuisine et son vaisselier, la veillée (couarail) au coin du feu et le rituel du coucher dans une chambre sans chauffage les ont laissés rêveurs.



Depuis plusieurs années, «Les Amis du Vieux Plappeville» œuvrent à la rédaction de ce livre qui vient compléter celui édité en 1998 «Plappeville 1600-1940» retraçant l'histoire du village.

Dans ce nouvel ouvrage, l'association évoque la période allant du néolithique, qui a laissé des traces sur le Mont, jusqu'à nos jours. Plappeville est intimement lié à l'histoire du Saint-Quentin. On ne peut oublier ces temps anciens où des peuplades ont foulé le «Tignimont», le Mont des Charpentes.

Le livre «L'Église Sainte Brigide à travers les siècles» est disponible au prix de 29 € auprès d'Yvette ILLY – 38 rue du Général Brion



# Union Nationale des Combattants

## Cérémonie du 8 mai

Le 69<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1945 a été célébré au monument aux morts de Plappeville. Yves Lozinguez, président de la section de Plappeville a remercié les participants de leur présence. Trois bouquets bleu, blanc, rouge, ont été déposés par les enfants de l'école, à côté de la gerbe commune offerte par la municipalité, le Souvenir Français et l'Union Nationale des Combattants.

Dans son allocution, le président, au nom de l'U.N.C., a voulu délivrer un message d'espérance. Il a notamment déclaré : «...le 8 mai est un jour d'espérance en un avenir de paix qui invite à communiquer aux jeunes générations le respect des valeurs nationales, le sens du devoir et l'idéal de ceux qui ont combattu et fait le sacrifice de leur vie pour une France libre».



## A l'honneur

A l'issue de cette commémoration, tous les participants ont ensuite été invités au salon d'honneur de la mairie, où une remise de médailles précéda le verre de l'amitié.

Au nom du président national de l'U.N.C., Lucien-Louis Bayle, deux membres de l'association ont été décorés :



André Guerbert a reçu la médaille du Djebel «Bronze» pour son action passée en Algérie, à Médéa et Claude Ferveur, titulaire de la médaille UNC «Bronze» depuis le 8 mai 2007, a reçu également la médaille du Djebel «Bronze» pour son action en Algérie, dans l'Oranais.

## Assemblée générale

L'assemblée générale de l'U.N.C. de la section de Plappeville et environs s'est tenue au salon d'honneur de la mairie, à Plappeville, le lundi 13 janvier 2014 à 17h00 sous la présidence de Yves Lozinguez, président de la section, en présence de Charles L'Huillier, président départemental de l'UNC, Jean Muller, président du secteur de Metz, Daniel Defaux, maire, membre de la section de Plappeville. Marie-Louise Kuntz, conseillère générale de Moselle et conseillère régionale de Lorraine, était excusée.

Le président a fait respecter un instant de recueillement à la mémoire des quatre membres de la section décédés en 2013. Les rapports d'activités et financier ont été adoptés à l'unanimité, et quitus a été donné au trésorier. Le comité a été reconduit dans sa totalité.



## Concert de Nouvel An



Ce concert attire toujours un grand nombre de Plappevillois. Cette année, ils ont pu apprécier les deux chœurs dirigés par Agnès Hoefler et l'Harmonie de Montigny-Lès-Metz dirigée par Nathalie Lallemand.

## Fête de la St Vincent



19 janvier : le cortège arrive en mairie où il est attendu pour une cérémonie conviviale puis se dirige vers l'église et termine vers la salle polyvalente pour y prendre un repas festif et passer un agréable après-midi dansant.

## Trail du St Quentin



Pour ce 10ème trail, 2 168 participants ont pris le départ sous le soleil dont 400 filles sur la 1ère édition de la Messine Nature et 140 enfants sur les parcours 1 et 2 km

## Inondation



Suite à la rupture d'une canalisation d'eau potable rue Général Brion, les propriétaires riverains ont eu la mauvaise surprise, en pleine nuit, de constater que leurs propriétés étaient inondées. Malgré le désagrément, c'est dans la bonne humeur que tous les voisins, munis de balais ont écopé l'eau, limitant ainsi les dégâts. Il aura fallu toute la nuit à la société Véolia pour rétablir la situation.

## «Voisinales»



C'est le quartier Mirabelles – Haut Pré - Entre 2 bans qui, cette année, a ouvert les «voisinales» en rassemblant les voisins pour une soirée des plus conviviales. Pas moins de 70 adultes et enfants se sont ainsi retrouvés pour un apéro et un barbecue ... qui s'est prolongé jusque bien tard dans la nuit !



# A votre service

## Déchetterie

Rue de la Houblonnière  
Metz Nord

### Horaires d'ouverture

lundi, jeudi  
14 H – 18 H 30  
mardi, mercredi, vendredi, samedi  
9 H 30 – 18 H 30  
dimanche : 9 H 30 – 12 H 30  
jours fériés : fermé

Tél. 03.87.32.42.23

## Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, **les jeunes (garçons et filles) nés entre janvier et juin 1998** sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Les jeunes gens **nés en juillet, août, septembre 1998** devront se présenter en mairie **après leur date anniversaire**.

## Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin (sortir les sacs la veille au soir ou le matin même avant 6 H).

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

## Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au «coup par coup».

Tél. 03.87.39.32.71  
du lundi au vendredi  
de 8 H à 12 H

## Infirmière à domicile

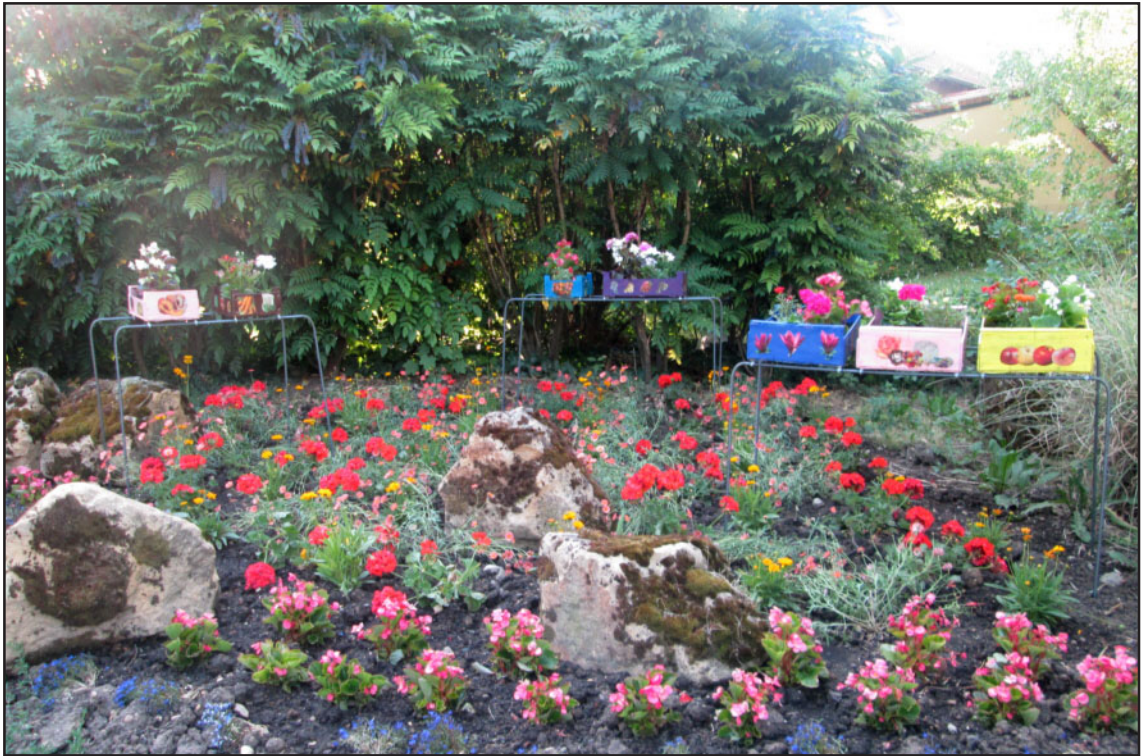


Christine Pruneau, infirmière diplômée d'Etat est installée au 4 rue du Fond des Prés. Elle a désormais une nouvelle collaboratrice : Nathalie Chauvet.

Toutes deux interviennent à domicile ou sur rendez-vous à leur cabinet.

Pour les joindre :

06 98 11 66 03  
03 87 62 22 29



Le présent numéro de « Vivre avec son Village » a été tiré à 1020 exemplaires  
Coordinateur : Jérôme Gaire  
Comité de rédaction : Daniel Defaux, Christian Royer, Cathie Pont, Joëlle Bauchez  
Ont également contribué : Isabelle Stutzmann, Pierre Blandin, François Hurson, Nicole Mager,  
Jean-Marc Lallemand, Sandrine Collard, Carole Renard, Joëlle Royer, les associations  
Composition et mise en page : Maryse Bertona  
Imprimerie : IMPRIMIS